Les baux spécifiques (+ de 12 ans)

Références du dossier

Dossier:

Date de signature : 12/05/2022

Rédacteur :

Saisie

Sur le type de bail

Sur le type de bail : Bail rural à long terme

Baux de 18 ans au moins ou de 25 ans au moins régis par les articles L416-1 et L416-3 du Code Rural.

Donnees economiques du bail

Application de la TVA au bail ?

Durée en années : 18

Montant du loyer annuel : €

Montant des charges annuelles : €

Conditions particulieres

Cautionnement par un tiers dans l'acte principal ?

Emoluments de formalités et Débours

Emolument de formalités HT : 800,00 €

Débours : 600,00 €

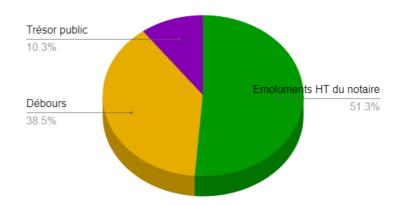
Total des droits et frais

Emoluments du notaire : 800 €

Débours : 600 €

Trésor public : 160 €

Montant des frais : 1 560 €



Détail des frais

Récapitulatif et calcul de la TVA

Total HT des émoluments du notaire : 0,00 €

Emoluments de formalités : 800,00 €

TOTAL Hors T.V.A: 800,00 €

TVA: 160,00 €

Total TTC : 960,00 €

Débours

Débours : 600,00 €

Trésor public

Taxe de Publicité foncière :

Exonération.

Contribution pour la sécurité immobilière (art. 879 du CGI) :

Minimum de perception :

15,00 €